



ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ ᐅᑕᑎᑕᑕ
Building Nunavut Together
Nunavut iuuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le salaire minimum passera à 19 \$ l'heure au Nunavut

Iqaluit, Nunavut, (le 6 novembre 2023) — Le gouvernement du Nunavut fera passer le salaire minimum territorial de 16 \$ à 19 \$ l'heure à compter du 1^{er} janvier 2024.

Cette majoration a été recommandée par le ministère de la Justice à la suite d'un sondage exhaustif et de consultations auprès des entreprises et des personnes salariées au cours de l'été 2023.

« Nous reconnaissons que le salaire minimum doit convenir aux employeurs et au personnel et refléter les réalités de la vie et du travail au Nunavut, a déclaré le ministre de la Justice, David Akeeagok. Je suis convaincu que cette augmentation permet d'atteindre un juste équilibre dans notre territoire tout en atténuant les répercussions de l'inflation et de l'augmentation du coût de la vie pour les personnes qui gagnent le salaire minimum au Nunavut. »

Le ministère de la Justice examine également une nouvelle méthode de calcul du salaire minimum qui permettrait des augmentations annuelles progressives, offrant une plus grande certitude aux entreprises du Nunavut tout en aidant les Nunavoises et Nunavois à suivre la hausse des coûts.

Faits en bref

- À 19 \$ l'heure, le Nunavut aura encore une fois le taux de salaire minimum le plus élevé au Canada.
- La dernière augmentation du salaire minimum au Nunavut remonte au 1^{er} avril 2020; il était alors passé de 13 \$ à 16 \$ l'heure.

###

Contact avec les médias :

Peter Varga
Analyste des politiques et des communications
Ministère de la Justice
867 975-6369
pvarga@gov.nu.ca

ᐱᕋᕋᕋᕋᕋ ᕐᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋ ᐱᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋ ᕐᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋ, ᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋ, ᕐᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋᕋ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghatittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.